

CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX PANNEAUX



SIGNALISATION D'INTERDICTION

Ronds et bordés de rouge, ces panneaux indiquent une interdiction.
Blancs barrés de noirs, ils annoncent la fin de l'interdiction.



Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens



Sens interdit à tout véhicule



Interdiction de tourner à gauche à l'intersection



Interdiction de faire demi-tour jusqu'à l'intersection



Interdiction de dépasser sauf les deux-roues



Interdiction de dépasser pour les poids lourds



Accès interdit aux véhicules de transport de marchandises



Accès interdit aux véhicules de transport en commun



Accès interdit aux piétons



Accès interdit aux cycles



Accès interdit aux cyclomoteurs



Accès interdit aux motos



Accès interdit aux véhicules excédant la hauteur indiquée



Accès interdit aux véhicules excédant le poids indiqué



Accès interdit aux véhicules excédant le poids indiqué par essieu



Limitation de vitesse (maximum à ne pas dépasser)



Arrêt au poste de douane



Accès interdit à tous les véhicules à moteur



Cédez le passage aux véhicules venant en sens inverse



Signaux sonores interdits



Maintien d'un intervalle au moins égal au nombre indiqué



Accès interdit aux transporteurs de marchandises explosives



Accès interdit aux transporteurs de produits dangereux



Entrée dans une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h



Fin de toutes les interdictions signalées



Fin de l'interdiction de l'usage des signaux sonores



Fin d'interdiction de dépasser



Fin de limitation de vitesse

SIGNALISATION DE STATIONNEMENT



Stationnement interdit



Stationnement interdit
du 1er au 15 du mois



Stationnement interdit
du 16 à la fin du mois



Arrêt et stationnement
interdits



Entrée dans une zone à
stationnement interdit



Entrée dans une zone à
stationnement à durée
limitée



Entrée dans une zone à
stationnement payant



Sortie d'une zone à
stationnement interdit

SIGNALISATION DE DANGER

Triangulaires et bordés de rouge, ces panneaux annoncent par un symbole le danger potentiel. Ils imposent une vigilance particulière et bien souvent un ralentissement.



Virage à gauche



Ralentisseur de type
dos-d'âne



Chaussée rétrécie



Chaussée rétrécie par
la droite



Chaussée glissante



Succession de virages dont
le premier est à droite



Passage à niveau muni
de barrières manuelles



Passage à niveau sans
barrières ni demi-barrières



Traversée de voies de
tramways



Endroit fréquenté par
des enfants



Passage pour piétons



Autre danger (précisé ou
non par un panneau)



Passage d'animaux
domestiques



Passage d'animaux
sauvages



Passage de cavaliers



Descente dangereuse



Circulation dans les
deux sens



Débouché sur un quai
ou une berge



Débouché de cyclistes



Risque de chutes de
pierres



Vent latéral

SIGNALISATION D'OBLIGATION

Ronds à fond bleu, ces panneaux imposent à l'utilisateur certains comportements. Barrés de rouge, ils mettent fin à cette obligation.



Obligation d'aller tout droit



Obligation d'aller à droite



Obligation de tourner à droite avant le panneau



Contournement obligatoire par la droite



Obligation d'aller tout droit ou à gauche



Obligation d'aller à droite ou à gauche



Vitesse minimale obligatoire



Chaînes à neige obligatoires sur au moins deux roues motrices



Piste ou bande obligatoire pour les cyclistes



Chemin obligatoire pour les piétons



Voie réservée aux transports en commun



Autre obligation dont la nature est mentionnée



Fin de vitesse minimale obligatoire



Fin de piste ou bande obligatoire pour cycles



Fin de chemin obligatoire pour piétons



Fin de voie réservée aux transports en commun

SIGNALISATION D'INTERSECTION ET DE PRIORITÉ

La priorité à droite est la règle de principe. Lorsque ce n'est pas le cas, ces panneaux précisent les règles à respecter.



CÉDEZ LE PASSAGE

Cédez le passage à l'intersection



150 m

Signal avancé de cédez-le-passage à l'intersection



Cédez le passage à droite à l'intersection



Intersection avec une route non prioritaire



Arrêt à l'intersection



Route à caractère prioritaire



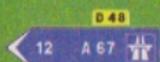
Fin du caractère prioritaire d'une route



Carrefour à sens giratoire

SIGNALISATION DE DIRECTION ET DE LOCALISATION

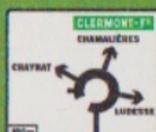
Ces panneaux rectangulaires aident à choisir la route à suivre ou renseignent sur la destination. Les rectangles terminés par une pointe indiquent une direction.



Direction de l'accès à l'autoroute



Direction d'une ville d'importance locale



Présignalisation diagrammatique d'un sens giratoire



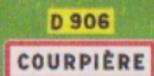
2000 m
Avertissement de sorties rapprochées



2000 m
Avertissement de bifurcation autoroutière



Direction d'une ville d'importance régionale



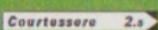
Panneau d'entrée d'agglomération



Panneau de sortie d'agglomération



Panneau de localisation non-spécifique



Direction des lieux-dits et fermes

SIGNALISATION TOURISTIQUE



Monument historique



Produits du terroir



Identification d'un itinéraire cyclable

FEUX ET PASSAGES À NIVEAU

En fonction de l'infrastructure ou du trafic, l'implantation de feux peut être nécessaire.



Signaux tricolores circulaires



Signaux bicolores destinés aux piétons



Signaux tricolores directionnels



Tourne-à-droite cycliste



Tourne-à-droite cycliste (placé près d'un feu tricolore)



Signal d'arrêt



Signalisation des passages à niveau sans barrières



Feu de balisage et d'alerte



Feu de balisage et d'alerte temporaire

SIGNALISATION DE SERVICE

Carrés blancs bordés de bleu, ces panneaux informent l'usager de la présence d'équipements et de services.



Poste d'appel d'urgence



Poste de secours



Installation accessible aux personnes handicapées



Station de gonflage, hors station-service, dont l'usage est gratuit



Poste de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24



Emplacement pour pique-nique



Auberge de jeunesse



Chambre d'hôte ou gîte



Hôtel ouvert 7j/7



Point de vue



Lieu d'information sur les services ou activités touristiques



Point de détente



Point de départ d'un itinéraire pédestre

SIGNALISATION TEMPORAIRE

A fond jaune, ces panneaux signalent un fait temporaire (travaux, obstacles, déviation...).



Chaussée rétrécie



Chaussée glissante



Travaux



Autre danger (précisé ou non)



Projection de gravillons



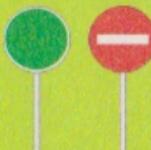
Embouteillage



Accident



Signal lumineux mobile d'un rétrécissement temporaire de chaussée



Signaux de régulation manuelle de la circulation



Indication de chantier important ou autres situations



Présignalisation de changement de chaussée



Direction de déviation avec mention de la ville



Présignalisation de déviation



Signaux tricolores temporaires

SIGNALISATION D'INDICATION

Carrés à fond bleu, ces panneaux délivrent des indications utiles à la conduite. Barrés de rouge, ils annoncent la fin de cette indication.



Circulation à sens unique



Impasse



Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse



Passage pour piétons



Vitesse conseillée



Emplacement d'arrêt d'urgence



Affectation des voies



Voie de détresse à droite



Début d'une section d'autoroute



Paiement auprès d'un péagiste



Paiement automatique par pièces de monnaie



Paiement par abonnement



Double-sens cyclable



Fin d'aire piétonne



Route à accès réglementé



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles



Zone de rencontre



Zone verte



Entrée d'un tunnel : interdiction de faire demi-tour, de s'arrêter et stationner en dehors des emplacements prévus, obligation d'allumer ses feux



Risque d'incendie

INFORMATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ces panneaux de forme rectangulaire rappellent des informations relatives à la sécurité et à la vitesse.



Panneaux utilisés successivement pour rappeler les distances de sécurité à respecter sur autoroute et route à deux fois deux voies et carrefours dénivelés

PANONCEAUX

Placé sous un panneau, un panonceau donne des indications complémentaires.



INTERDIT SAUF G.I.G. - G.I.C.



Arrêt et stationnement interdits sauf GIG (Grand Invalide de Guerre) ou GIC (Grand Invalide Civil)



50 m

Danger situé à 50m



Vitesse limitée à 50km/h pour les véhicules de transport de marchandises



SAUF



Sens interdit sauf aux cyclistes

Application des prescriptions du stationnement et de l'arrêt



Dans 50m



Après le panneau



Avant le panneau



Panonceaux représentant une intersection, le trait large indique la branche prioritaire

BALISES

Les balises matérialisent l'emplacement d'un danger particulier.



Balise de virages



Balise de virages



Tête d'Ilot directionnel à contournement par la droite



Manche à air indiquant la direction du vent



Balise de virages



Signalisation de position des intersections



Balises pour passages à niveau



Renforcement d'un marquage permanent



Balise de musoir, signalant la divergence des voies



association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Association Prévention Routière
Centre National
4, rue de Ventadour – 75001 Paris
Tél. : 01 44 15 27 00

www.preventionroutiere.asso.fr



ASSUREURS
PRÉVENTION

L'assurance d'une vie plus sûre

Assureurs Prévention
26, boulevard Haussmann – 75009 Paris
Tél. : 01 42 47 90 00

www.assureurs-prevention.fr



Retrouvez-nous sur Facebook